



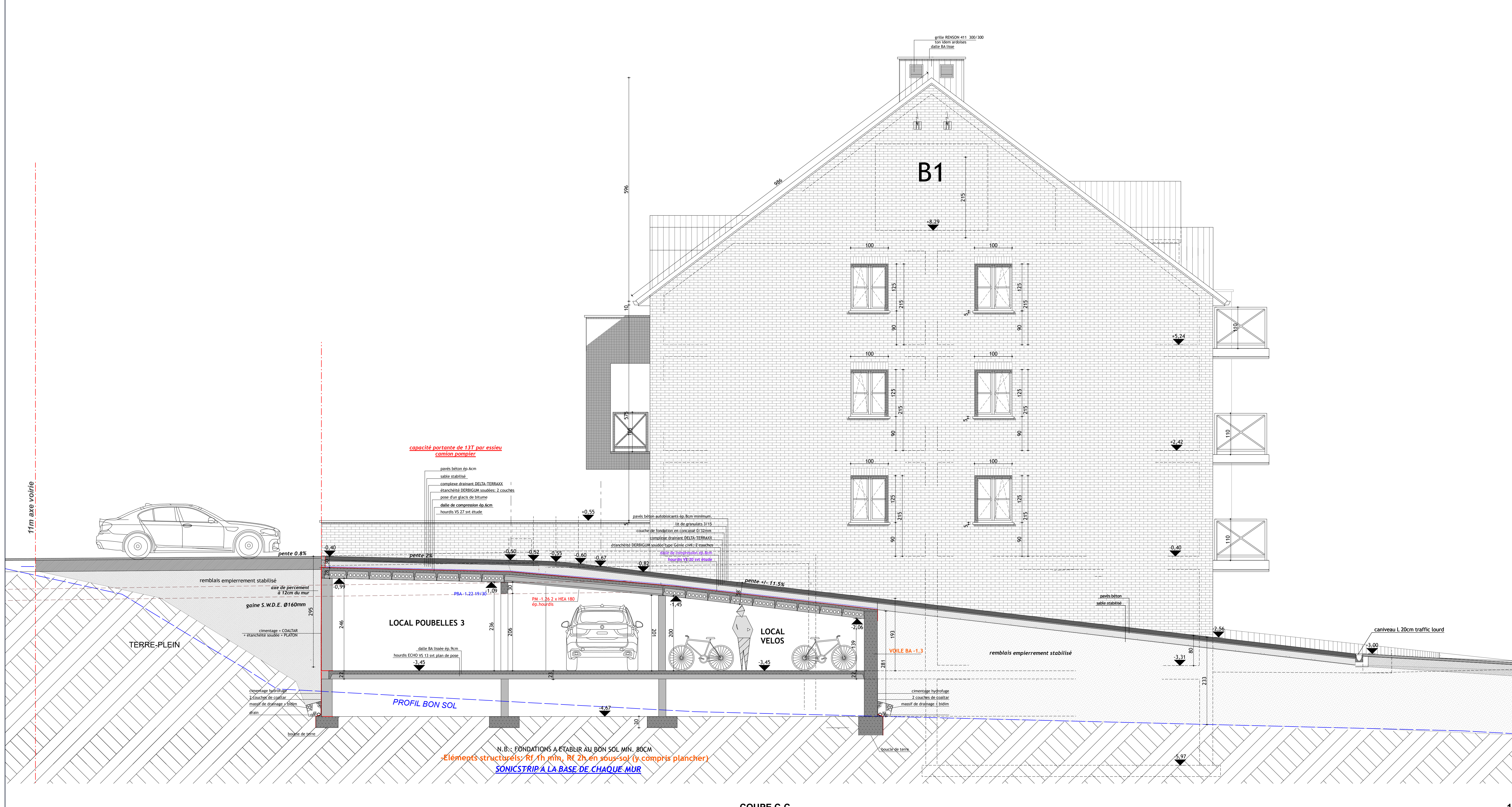
FACADE LATÉRALE GAUCHE

1:50

MATERIAUX	
EGOUT:	- 2 câbles eaux de pluie 20.000 + 1 câble eaux de pluie 10.000 de rétention, trop plein vers égout - 28 modules d'infiltration INFILCO capacité 35m3
REMARQUE 1:	Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournit à l'architecte le plan de pose des hourds, calculé par la société productrice. Le plan de pose des hourds étant recommandé par les fabricants, son absence engage uniquement la responsabilité de l'entreprise si elle n'a pas fourni ces documents à temps.
MACCHONNERIE	- élévation en murs mixtes: parement extérieur en briques de parement ton rouge-brun (échantillon à soumettre par le MO à l'administration communale) + creux ventilés 2cm + isolation EUDOWELL ELECTRIC de 10cm + blocs charges. Laissez par crèches murets à tous 5 par m ² - élévation en murs mixtes: parement extérieur en crépi blanc cassé + beige sur blocs béton ép. 8cm (échantillon à soumettre par le MO à l'administration communale) + isolation EUDOWELL ELECTRIC de 10cm + bloc d'apex - plancher sur aléage: revêtement sur charge légèrement armée (TRELLIS GALVA 50/50/2) 8cm + PUR 10cm + hourds en béton + TRELLIS CV 2cm + dalle BA 8cm + TONNEAU en béton ép. 8cm - sous-bassement en pierre de taille - blocs classés YTONS en pieds des murs en blocs extérieurs et intérieurs au rez de chaussée + pourtour des toitures plates + prolongement de l'isolation de la toiture inclinée - maçonnerie extérieure enterrées (caves et VU) en blocs de béton lourds ép. 29 et 35cm ou steps 30cm + cimentage + goudronnage + PLATON sur murs caves - seuils et linteaux de portes, fenêtres, portes-fenêtres + murs d'accroche toiture plate en pierre bleue du Hainaut finition meulée
REMARQUE 2:	Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournit à l'architecte le plan de pose des hourds, calculé par la société productrice. Le plan de pose des hourds étant recommandé par les fabricants, son absence engage uniquement la responsabilité de l'entreprise si elle n'a pas fourni ces documents à temps.
TOUTURE:	Toiture pente 37° - couverture dalle ton anthracite - lattes + contre lattes en sapin traité - sous toiture type "CRIBREN dalle vitée" - charpente en sapin traité - isolation dalle de terre PEBAUF Ecole NATUROLLE 035 ép. 24cm + pare vapeur INTELLO Plus + collants TESCON VANA VARIO KBI Toiture plate sur parking, terrasses - étanchéité à froid "MAMPEX" - dalle de pierre + hourds (ECHO) - revêtement terrasse en faïence sur lambourdes (vis apparentes) ou dalles sur plots - revêtement toiture végétale Fabrics - zinc 14 pour aérés et descentes pluviales. - gouttières en zinc type Megal. - planches de face et planches de vive recouvertes de zinc ton ciel talus
REMARQUE 3:	Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournit à l'architecte le plan des charpentés comprenant toutes les réactions d'appuis. L'étude des charpentés est réalisée par la firme productrice qui en prend la responsabilité.
MISE EXT:	- menuiserie: châssis en PVC ton beige extérieurement - étanchéité des châssis: assurée par joint combi dans la battée + cordon de pourtour de tous les châssis en silicone. - portes de garage ton gris
DIVERS:	- ventilation type double flux - chauffage par chaudière murale gaz, climat gaz propane enterrée - revêtement des abords, voir plans
REMARQUE 4:	REMARQUES: à charge de l'entrepreneur maçon ou de l'entreprise générale de construction - Vérification ou calcul des sections des poutrelles et cornières métalliques par Ingénieur. - Calcul des poutres, poteaux, ascenseurs, dalles, hourds... en béton armé par ingénieur. - L'étude générale de stabilité (à l'exception de l'étude des radiers en BA à charge de l'entrepreneur ou de l'entreprise générale de construction) - Les recommandations EAU, ELECTRICITE, GAZ... sont à confirmer par les organismes compétents après l'obtention du permis - Le recensement aux EGOUTS est à confirmer par l'administration communale

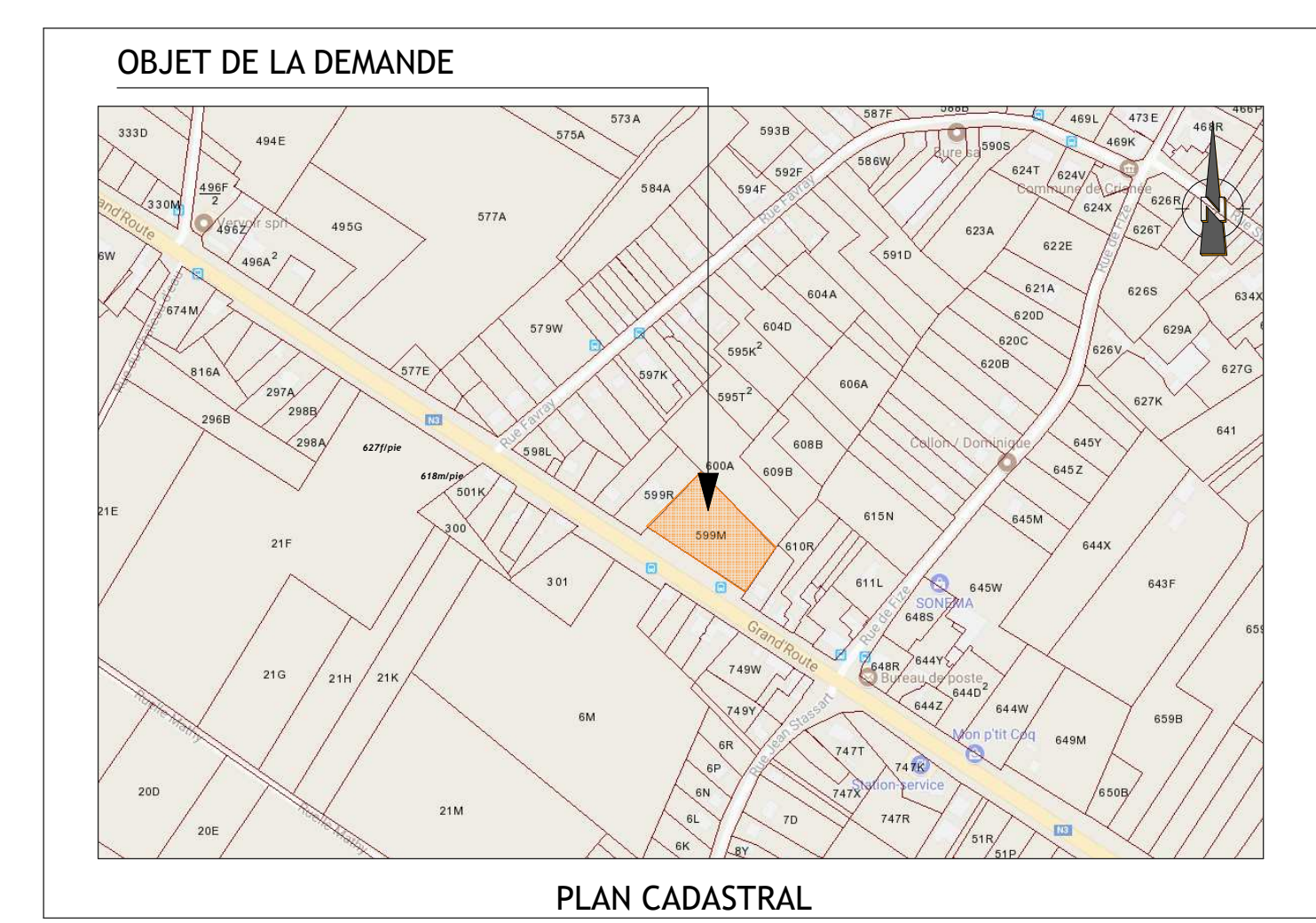


SITUATION



COUPE C-C

1:50



PLAN CADASTRAL

OBJET DE LA DEMANDE	
PROVINCE	LIEGE
COMMUNE	CRISNEE
DOSSIER	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES A APPARTEMENTS (14+11)
MATRE D'OUVRAGE (M.O.)	C.M.E CONSTRUCT (HANSOUL Marc, HANSOUL Emmanuelle, THONON Christophe) Rue Léon Génie, 18 4317 VIEHME (019/56.61.77)
CHANTIER	Grand Route, à gauche du n°100, à 4367 CRISNEE
CADASTRE	1 DIVISION, Section A, n° 599h
ARCHITECTES	BOURGUIGNON Guy, LINDEKENS Sébastien, DEOURTY Delphine Société pour le conseil
ENTREPRENEUR	

AUTEUR DU PROJET			
PROVINCE	LIEGE	COMMUNE	CRISNEE
DOSSIER	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES A APPARTEMENTS (14+11)		
MATRE D'OUVRAGE (M.O.)	C.M.E CONSTRUCT (HANSOUL Marc, HANSOUL Emmanuelle, THONON Christophe) Rue Léon Génie, 18 4317 VIEHME (019/56.61.77)		
CHANTIER	Grand Route, à gauche du n°100, à 4367 CRISNEE		
CADASTRE	1 DIVISION, Section A, n° 599h		
ARCHITECTES	BOURGUIGNON Guy	LINDEKENS Sébastien	DEOURTY Delphine
ENTREPRENEUR			
PLANS	LATÉRALE GAUCHE + LATÉRALE DROITE		
COUPES	C-C		
LEGENDES MATERIAUX	<ul style="list-style-type: none"> MACCHONNERIES EXISTANTES MACCHONNERIES EN DEMEUR REMBLAYS NETON MACCHONNERIES BLOCS MACCHONNERIE EN BRIQUES YTON ISOLATION THERMIQUE SOLUTION ACOUSTIQUE 		
REINONS PROJET	Avis préalable du Collège Communal du 15/09/2017 (ref: AWP-2017-28 CME CONSTRUCT) Avis préalable du Collège Communal du 14/12/2018 (ref: AWP-2017-28 CME CONSTRUCT) Voie ILE-SRI LIEGE ZONE 2 le 26/10/2018 (M. Leonard et M. Van Rosbroeck)		
MODES	Modifié le 05/06/2019 svt avis SPW modifié du 16/04/19 Modifié le 09/09/2023		
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> Les plans de permis sont inclusifs et à compléter par l'architecte avec toutes les données nécessaires. Les plans d'exécution sont à compléter par l'architecte avec toutes les données nécessaires. Le maître d'ouvrage est responsable de la vérification de l'exactitude des données fournies par le C.C.E. Les plans relatifs au permis sont à compléter par l'architecte avec toutes les données nécessaires. Les plans relatifs au permis sont à compléter par l'architecte avec toutes les données nécessaires. 		
ETAT DU PROJET	EXECUTION		
	FEUILLES		
	DATE		
	24-04-24		
	17 CME		
	27		